CAVAM

Développer, protéger, vivre

ENTREPRENDRE SUR LA CAVAM

Le guide des outils et dispositifs pour réussir votre projet

Edition 2012

CAVAM
Développer, protéger, vivre

Créer
une dynamique de développement et une spirale positive

Chaque année, plus de 400 entreprises sont créées et reprises sur le territoire de la Communauté d'Agglomération de la Vallée de Montmorency (CAVAM). Ces créations d'entreprises renouvellent le tissu économique du territoire.
Notre objectif est avant tout de pérenniser l'activité économique et l'emploi sur l'ensemble des villes de la CAVAM.
Conscients de l'importance de l'accompagnement des créateurs, des repreneurs d'entreprises, et des jeunes entreprises, nous vous proposons un service gratuit de conduite de projets.
A chaque étape, nous sommes à vos côtés, avec notre réseau de partenaires, pour vous aider dans vos démarches et vos choix : étude de marché, conseils juridiques et fiscaux, financement, recherche d'implantation, premier développement ...
Ce GUIDE POUR ENTREPRENDRE SUR LA CAVAM doit participer à faciliter vos démarches pour bien entreprendre sur notre territoire. Nous souhaitons qu'il vous apporte des réponses concrètes afin de mettre toutes les chances de votre côté !

Luc STREHAIANO
Président

Daniel FARGEOT
Vice-président
Délégué au Développement
Économique et à l'Emploi

SOMMAIRE

Chapitre 1 : Être accompagné et conseillé 4
1 - L'Espace Entreprendre sur la CAVAM 4
2 - Des dispositifs d'aide à l'accompagnement de projet 5
3 - Les prestations des acteurs associatifs et des cabinets privés du Val d'Oise 8
4 - Les acteurs spécialisés 9
Focus : Reprendre une entreprise 10

Chapitre 2 : Vous former 11
1 - Les ateliers de la CAVAM 11
2 - Université Paris 13 - IUT Saint-Denis 12
3 - Les stages de la Chambre de Commerce et d'Industrie Versailles – Val d'Oise / Yvelines 12
4 - Les stages de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Val d'Oise 13

Chapitre 3 : Financer votre projet 14
1 - Les prêts 14
2 - Les exonérations/subventions/primes 17
3 - Les garanties 20
4 - Les apports en fonds propres 22

Chapitre 4 : Immatriculer votre entreprise 23

Chapitre 5 : Où implanter votre entreprise 24
1 - Expérimenter votre projet 24
2 - Vous installer dans une pépinière d'entreprises 25
3 - Rechercher des locaux 26
Focus : Entreprendre autrement : l'économie sociale et solidaire 27
- *Rechercher de l'information 27*
- *Être accompagné et conseillé 27*
- *Aides et financements des associations et des entreprises de l'économie sociale et solidaire 28*
- *Expérimenter son projet 29*

Chapitre 6 : Intégrer un réseau 30
1 - Le Club des Entrepreneurs de la VAllée de Montmorency (CEVAM) 30
2 - Les réseaux du département 30

Chapitre 7 : Recruter des collaborateurs 31
1 - Les espaces emploi de la CAVAM 31
2 - Pôle Emploi 31

Chapitre 8 : Recherche – développement - innovation 32
1 - Partenariat entre la CAVAM et le pôle universitaire de Paris 13 32
2 - Être accompagné dans vos projets innovants 32

Ce guide a été élaboré par la Direction du Développement Economique de la CAVAM.
Nous remercions l'ensemble des partenaires du réseau de la création reprise d'entreprise du Val d'Oise pour leur contribution.

Il détaille, en 8 chapitres, les différentes étapes pour bien Entreprendre sur la CAVAM.

Pour vous repérer dans le guide :

A chacune de ces étapes, vous trouverez l'offre de services de la CAVAM pour vous soutenir dans votre projet, ainsi que la liste des aides et organismes à solliciter en fonction de votre profil et de votre projet.

Attention ! les dispositifs évoluent rapidement, il est donc nécessaire de réactualiser vos informations auprès de votre conseiller et de consulter régulièrement les sites internet :

- www.apce.fr
- www.creersaboite.fr
- www.agglo-cavam.fr

1 - L'ESPACE ENTREPRENDRE SUR LA CAVAM

C'est un lieu unique où nous vous mettons à disposition gratuitement : un fond documentaire et une équipe d'experts pour vous accompagner, vous conseiller quel que soit l'état d'avancement de votre projet de création ou reprise d'entreprise.

Public concerné :

Tout porteur de projet de création ou reprise d'entreprise habitant ou s'installant sur les communes d'Andilly, Deuil-la-Barre, Groslay, Margency, Montmagny, Montmorency, Saint Gratien ou Soisy-sous-Montmorency.

Description des prestations :

Pour débuter votre conduite de projet, la CAVAM vous propose de participer à :

- une réunion d'information collective, organisée par l'association INITIACTIVE 95, sur les aides au financement (inscription préalable au 01 30 31 96 66 ou sur le site Internet : http://www.initiactive95.fr/aide-au-financement-et-a-la-creation-des-entreprises-60.html) ;
- un premier entretien individuel pour valider votre projet personnel et définir votre parcours d'accompagnement personnalisé.

Ensuite, en fonction de vos besoins, nous pourrons planifier jusqu'à cinq rendez-vous d'une heure et demie pour vous conseiller et valider :

- votre étude de marché ;
- le choix des statuts juridiques, fiscaux et sociaux ;
- votre stratégie commerciale ;
- la vérification de la viabilité de votre projet et de sa rentabilité ;
- la recherche d'aide et de financement ;
- le lieu d'implantation de votre entreprise.

POINT CONTACT CCI à l'Espace Entreprendre sur la CAVAM !

La CAVAM vous met à disposition une borne de visio-entretiens et d'échanges de données à distance pour vous permettre d'accéder gratuitement à un bouquet de services de la CCIV avec ou sans rendez-vous.

CCI
Chambre de commerce et d'industrie Versailles Val-d'Oise / Yvelines
À vos côtés, précisément.

Contact :

Espace Entreprendre sur la CAVAM
23 Avenue Kellermann à Soisy-sous-Montmorency

Tél. : N° Vert 0 800 103 083

→ E-mail : *creation.entreprise@agglo-cavam.fr*
→ Site Internet : *www.agglo-cavam.fr*

CAVAM
Développer, protéger, vivre

2 - DES DISPOSITIFS D'AIDE A L'ACCOMPAGNEMENT DE PROJET

2.1 - Les prestations de Pôle Emploi

Les prestations suivantes s'adressent aux demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi et sont réalisées par des organismes habilités. Elles sont gratuites après validation et inscription préalable auprès d'un conseiller de Pôle Emploi.

➜ L'atelier création d'entreprise

Public concerné :

Demandeurs d'emploi ayant une idée de création d'entreprise

Description de la prestation :

Réunion collective d'une demi-journée pour vous présenter :

- les différentes étapes d'un projet de création d'entreprise ;
- les organismes d'accompagnement et de financement.

➜ Cible emploi – création d'entreprise

Public concerné :

Demandeurs d'emploi ayant un projet de création d'entreprise validé et nécessitant un accompagnement pour sa mise en œuvre.

Description de la prestation :

Accompagnement d'une durée de trois mois pour :

- étudier la faisabilité et la viabilité de votre projet ;
- rechercher des aides financières ;
- vous informer sur les différents choix de statuts juridiques et fiscaux.

➜ EPCE (Evaluation Préalable à la Création d'Entreprise)

Public concerné :

Demandeurs d'emploi ayant un projet de création d'entreprise structuré et souhaitant bénéficier d'un regard extérieur, d'une expertise et de conseils.

Description du dispositif :

4 à 6 entretiens réalisés avec des experts de la création d'entreprise pour :

- faire le point sur l'état d'avancement de votre projet de création ou de reprise d'entreprise ;
- prendre conscience de vos forces et de vos faiblesses ;
- décider de poursuivre ou de différer votre projet ;
- identifier les actions à mener pour le réaliser.

Contacts :

Votre Pôle Emploi local :

- *Pour les demandeurs d'emploi résidant à Andilly, Deuil-la-Barre, Margency, Montmorency ou Soisy-sous-Montmorency*
  Pôle Emploi de Montmorency
  27 rue Ferber
  95160 Montmorency

- *Pour les demandeurs d'emploi résidant à Saint Gratien*
  Pôle Emploi de Saint Gratien
  6 rue du Maréchal Juin
  95210 Saint Gratien

- *Pour les demandeurs d'emploi résidant à Groslay et Montmagny*
  Pôle Emploi de Sarcelles
  29 Avenue du 8 mai 1945
  95200 Sarcelles

Tél. : 3949

➜ Site Internet : *www.pole-emploi.fr*

pôle emploi

2.2 - Le dispositif Nacre

Cet accompagnement est proposé et financé par l'Etat. Il comporte 3 phases :
- Phase 1 – appui au montage du projet
- Phase 2 – appui pour le financement du projet (cf. chapitre 3 du guide)
- Phase 3 – appui au développement de l'entreprise

➜ Descriptif des phases 1 et 3

APPUI AU MONTAGE DU PROJET

Phase 1

Public concerné :
- Demandeurs d'emploi, bénéficiaires de minima sociaux ;
- Personnes salariées ou licenciées d'une entreprise soumise à l'une des procédures de sauvegarde, de redressement ou de liquidation judiciaires prévues aux titres II, III et IV du code de commerce ;
- Personnes créant une entreprise implantée au sein d'une zone urbaine sensible.

Description de la prestation :
L'opérateur d'accompagnement NACRE vous apporte une assistance technique et vous aide à élaborer votre dossier de présentation de projet auprès de financeurs.

Les objectifs sont de :
- finaliser techniquement votre projet de création/reprise d'entreprise ;
- pouvoir le présenter à un tiers (financeurs, partenaires, clients etc.) ;
- anticiper le démarrage de votre entreprise, et les difficultés qui peuvent se présenter durant les premiers mois d'activité.

APPUI AU DÉVELOPPEMENT DE L'ENTREPRISE

Phase 3

Public concerné :
Entreprise immatriculée depuis moins de 2 ans, bénéficiaire de l'ACCRE :
- Ayant un besoin d'appui au démarrage ;
- Rencontrant des difficultés financières ou de gestion ;
- Ayant des perspectives de développement à court terme (via notamment l'embauche de salariés).

Description du dispositif :
L'opérateur d'accompagnement NACRE vous guide pendant les trois premières années d'activité dans les choix de gestion, stratégies de développement de l'entreprise, embauche de salariés…

Cet accompagnement dure 3 ans, décomposés en 3 périodes de 12 mois, à compter de l'immatriculation de l'entreprise. Il est possible également durant cette phase de bénéficier d'une prestation complémentaire d'expertise spécialisée, financée à 75 %.

➜ Les opérateurs NACRE, phases 1 et 3 sur le Val d'Oise

Retrouvez la liste exhaustive des organismes labellisés et conventionnés sur le site : *www.idf-nacre.fr.* Les organismes cités ci-après proposent un large panel de prestations d'accompagnement et de conseil. Ils sont notamment opérateurs NACRE sur les phases 1 et 3.

CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DU VAL D'OISE

Public concerné :

Toute personne ayant vocation à créer ou reprendre une entreprise artisanale.

Description des prestations :

- Entretien individuel approfondi dans le cadre de permanences quotidiennes sans rendez-vous de 9h15 à 17h (sauf le vendredi après-midi) ;
- Bourse d'entreprises à reprendre ;
- Accès gratuit aux permanences des partenaires de la CMA (avocats, notaires) ;
- Suivi post-création.

Contacts :

Service économique de la CMA
Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Val d'Oise

Siège de Cergy
1 Avenue du Parc - 95015 Cergy Pontoise Cedex
Tél. : 01 34 35 80 44
Fax : 01 34 35 80 48
→ E-mail : *info@cma95.fr*
→ Site Internet : *www.cma95.fr*

Site de Villiers-le-Bel
3 Rue Louis Perrein - 95400 Villiers-le-Bel
Tél. : 01 39 33 78 00
Fax : 01 39 33 78 09
→ E-mail : *infovlb@cma95.fr*

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE VERSAILLES – VAL D'OISE / YVELINES

Public concerné :

Toute personne ayant vocation à créer ou reprendre une entreprise commerciale, industrielle ou de services.

Description des prestations :

- Entretien découverte à l'espace Entreprendre de la CCIV et accès au centre de ressources Ecobiz ;
- Entretien personnalisé sur rendez-vous : conseil au montage de projet, assistance dans l'élaboration du business plan et aide à la recherche de financement et de lieu d'implantation ;
- Rendez-vous gratuits avec des experts : entretien individuel de 30 mn à 1h pour les reprises d'entreprises, avec des avocats et/ou des experts-comptables ;
- Soirées de la création, de la reprise et de la jeune entreprise : avec les principaux acteurs experts locaux de la création d'entreprise ;
- Accompagnement individuel sur 3 ans après la création pour les jeunes entreprises ;
- « Atelier compétence » visant à professionnaliser le dirigeant de la jeune entreprise.

Contact :

Espace Entreprendre CCIV Val d'Oise/Yvelines
34 rue de Rouen - 95300 Pontoise
Tél. : 01 30 75 35 98 ou **01 30 75 35 97** ou **01 30 75 35 58**
Fax : 01 30 38 57 34
→ E-mail : *creation95@versailles.cci.fr*
→ Sites Internet : *www.versailles-ecobiz.fr* ou *www.versailles.cci.fr*

CCI
Chambre de commerce et d'industrie
Versailles Val-d'Oise / Yvelines
À vos côtés, précisément.

ALICE, BOUTIQUE DE GESTION DU VAL D'OISE ET DE PAUW SARL

Description des prestations :

- Évaluation et validation de projet de création et reprise d'entreprise ;
- Étude de marché ;
- Conseil dans le choix de la forme juridique, du régime social et fiscal ;
- Élaboration du dossier financier ;
- Accompagnement des dirigeants d'entreprise.

Contacts :

ALICE (Agence de Liaison pour l'Insertion la Création et l'Echange)
24 avenue du Martelet
95800 Cergy
Tél. : 01 34 35 34 50
Fax : 01 34 35 34 54
→ E-mail : *association.alice@wanadoo.fr*
→ Site Internet : *www.association-alice.com*

L'association ALICE assure des permanences au sein de l'Espace Entreprendre sur la CAVAM notamment pour les résidents de la CAVAM bénéficiaires du dispositif : évaluation, validation et accompagnement des projets de création d'entreprise des personnes bénéficiaires du RSA (aide du Conseil général du Val d'Oise).

Boutique de Gestion du Val d'Oise
248 rue du Général Leclerc
95120 Ermont
Tél. : 01 34 14 92 87
Fax : 01 34 14 93 82
→ E-mail : *bg95@boutiques-de-gestion.com*
→ Site Internet : *www.boutiques-de-gestion.com*

DE PAUW SARL
9 rue de Liège
95100 Argenteuil
Tél. : 01 39 98 75 75
Fax : 01 39 98 75 76
→ E-mail : *depauw@club-internet.fr*
→ Site Internet : *www.depauw-secretariat.fr*

3 - LES PRESTATIONS DES ACTEURS ASSOCIATIFS ET DES CABINETS PRIVES DU VAL D'OISE

Public concerné :

Tout porteur de projet

Description des prestations :

- Offre de formation diversifiée pour entrepreneurs ;
- Étude de faisabilité du projet, étude de marché ;
- Conseil dans le choix de la forme juridique, de la protection sociale et du régime fiscal ;
- Réalisation du dossier financier ;
- Accompagnement des dirigeants d'entreprise ;
- Certaines entreprises proposent également des bilans de compétences.

Contacts :

ALTIVEA
Monsieur Stéphane PETITJEAN - Consultant
Immeuble ACCET
4 Place de la Pergola
95000 Cergy
Tél. : 01 30 32 44 45
→ E-mail : *info@altivea.fr*
→ Site Internet : *www.altivea.fr*

CEFIAC
Antenne locale :
7 Avenue du Général de Gaulle
95230 Soisy-sous-Montmorency
Tél. : 01 39 34 99 95
Fax : 01 34 17 46 10
→ E-mail : *contact@cefiac.fr*
→ Site Internet : *www.cefiac.fr*

ECTI - Délégation Régionale de l'Ouest Parisien
Délégué du Val d'Oise : Monsieur Dominique LASSER
55 boulevard d'Andilly - 95230 Soisy-sous-Montmorency
Tel. : 06 71 71 01 78
→ E-mail : *domlasser@yahoo.fr*
→ Site Internet : *www.ecti.org*

EGEE - Délégation du Val d'Oise et de Seine Saint-Denis
Immeuble Périklès
104 avenue de Lattre de Tassigny
93800 Epinay-sur-Seine
Tél. : 01 48 41 28 24
Fax : 01 48 41 01 72
→ E-mail : *idefparisis@egee.asso.fr*
→ Site Internet : *www.egee.asso.fr*

STRAGEFI Carrières
22 rue de Stalingrad - 95120 Ermont
Tél. : 01 34 15 41 42
Fax : 01 34 15 41 30
→ E-mail : *siege@stragefi.com*
→ Site Internet : *www.stragefi.com*

SYNERGIQUE
15 rue des pas perdus – BP 28502 Cergy St Christophe
95891 Cergy Pontoise Cedex
Tél. : 01 34 25 90 90
Fax : 09 81 70 56 12
→ E-mail : *contact@synergique.fr*
→ Site Internet : *www.synergique.com*

4 - LES ACTEURS SPECIALISES

Ordre des experts-comptables Région Paris Ile-de-France
Délégué départemental du Val d'Oise : Monsieur Jérôme ROZIER
37 rue de l'Eglise - 95150 Taverny
Tél. : 01 39 95 64 28
Fax : 01 39 95 64 28
→ E-mail : *jerome.rozier@wanadoo.fr*
→ Site Internet : *www.oec-paris.fr*

Ordre des avocats du Val d'Oise
Maison de l'Avocat
6 rue Taillepied - 95300 Pontoise
Tél. : 01 34 35 39 39
Fax : 01 30 38 06 80
→ E-mail : *accueil@barreau-valdoise.avocat.fr*
→ Site Internet : *www.barreau-valdoise.avocat.fr*

Chambre Interdépartementale des Notaires de Versailles
40 Avenue de Paris - BP 832
78008 Versailles Cedex
Tél. : 01 39 50 01 75
Fax : 01 39 02 38 44
→ E-mail : *chambre-versailles@notaires.fr*
→ Site Internet : *www.chambre-versailles.notaires.fr*

Les chambres consulaires vous proposent une mise en relation avec des cédants et vous conseillent dans l'élaboration de votre business plan.

LA CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DU VAL D'OISE - BOURSE D'ENTREPRISES A REPRENDRE

Contact :

Madame Flora CHRIQUI
Conseillère en transmission/reprise d'entreprise artisanale
1 Avenue du Parc 95015 Cergy Pontoise Cedex
Tél. : 01 34 35 80 38

- E-mail : *chriqui@cma95.fr*
- Site Internet : *www.cma95.fr*
- Site national dédié à la cession et reprise d'entreprises artisanales : *www.bnoa.net*

LA CCIV VAL D'OISE/YVELINES - BOURSE D'OPPORTUNITES D'AFFAIRES EN REPRISE

Contact :

Monsieur Christophe PERROT
Conseiller en transmission/reprise
34 rue de Rouen 95300 Pontoise
Tél. : 01 30 75 35 60

- E-mail : *cperrot@versailles.cci.fr*
- Sites Internet : *www.versailles-ecobiz.fr* ou *www.versailles.cci.fr*

Site régional dédié à la cession et reprise d'entreprise :

- *www.passerlerelais.fr*

Une délégation régionale de l'association des Cédants et Repreneurs d'Affaires (CRA) s'est installée dans le Val d'Oise, chargée des relations avec les adhérents, cédants et repreneurs du Val d'Oise et de la Seine Saint-Denis.

CRA

Public concerné :

Toute personne ayant un projet de reprise d'affaires

Description des prestations :

- Mise en relation de chefs d'entreprise désireux de céder leur affaire avec des acquéreurs potentiels ;
- Offre d'affaires à céder, sur toute la France, entre 500 et 600 en permanence ;
- Pour les entreprises cherchant de la croissance externe, accompagnement spécifique ;
- Conseil, formation et aide aux repreneurs cherchant à reprendre une entreprise.

Contact :

CRA ILE-DE-FRANCE NORD
Centre d'Affaires du Lac
2 rue de Malleville 95880 Enghien-les-Bains
Tél. : 01 34 28 00 08

- E-mail : *cra.idfnord@cra-asso.org*
- Site Internet : *www.cra.asso.fr*

1 - LES ATELIERS DE LA CAVAM

Public concerné :

Service proposé par la CAVAM gratuitement à tout porteur de projet de création ou reprise d'entreprise habitant ou s'installant sur les communes d'Andilly, Deuil-la-Barre, Groslay, Margency, Montmagny, Montmorency, Saint Gratien ou Soisy-sous-Montmorency.

Description des ateliers :

Les ateliers collectifs thématiques organisés par la CAVAM vous permettent d'approfondir, lors d'une demi-journée, certains points de votre projet, d'enrichir votre réflexion en échangeant avec d'autres créateurs du territoire et/ou de vous constituer un nouveau réseau.

Les thématiques sont les suivantes :

- Création d'entreprise : marches et démarches ;
- L'étude de marché, pierre angulaire de votre projet ;
- Les outils de communication ;
- Un statut à la mesure de votre projet ;
- Les repères financiers d'une entreprise saine ;
- Démarrer son activité : mode d'emploi ;
- Organisation du temps : comment déterminer et gérer ses priorités.

Contact et inscription :

Espace Entreprendre sur la CAVAM
23 Avenue Kellermann à Soisy-sous-Montmorency

Tél. : N° Vert 0 800 103 083

→ E-mail : *creation.entreprise@agglo-cavam.fr*

Pour connaître le contenu et le calendrier des ateliers, consultez le site :
→ *www.agglo-cavam.fr*

CAVAM
Développer, protéger, vivre

Nouveauté

A LA CONQUETE DE VOTRE MARCHÉ : SÉDUIRE ET CONVAINCRE VOS CLIENTS (durée : une journée + 2 h de coaching individuel)

- ÉLABORER VOTRE STRATÉGIE COMMERCIALE : Cet atelier vous apporte une méthodologie et les solutions possibles afin de définir votre stratégie commerciale en adéquation avec votre produit et /ou votre service.

- CONSTRUIRE UNE DÉMARCHE COMMERCIALE : Des exercices pratiques et des jeux de rôle vous permettront d'acquérir une méthode de conduite d'entretien et d'adapter votre argumentaire commercial en fonction de vos interlocuteurs. De plus, lors d'un rendez-vous individuel, vous testerez avec **un consultant expert vos outils commerciaux conçus lors de cet atelier.**

2 - UNIVERSITE PARIS 13 - IUT SAINT-DENIS

Licence "Management des Organisations et Entrepreneuriat":

Public concerné :

Etudiants, titulaires d'un bac+2 ayant une idée de création ou de reprise d'entreprise.

Description de la formation :

Formation d'une année en alternance préparant à la licence professionnelle.

Contact :

IUT - POLE ALTERNANCE
Place du 8 mai 1945
93206 Saint-Denis Cedex
Tél. : 01 49 40 62 04
ou **01 49 40 62 46** ou **01 49 40 62 74**
→ E-mail : *alternance@iutsd.univ-paris13.fr*
→ Site Internet : *www.univ-paris13.fr*

3 - LES STAGES DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE VERSAILLES – VAL D'OISE / YVELINES

Public concerné :

Toute personne ayant vocation à créer ou à reprendre une entreprise commerciale, industrielle ou de services.

Stages proposés :

- 5 jours pour Entreprendre
- 5 jours pour Reprendre

Contact :

CCIV Val d'Oise/Yvelines
34 rue de Rouen
95300 Pontoise
Tél. : 01 30 75 35 95
Fax : 01 30 38 57 34
→ E-mail : *creation95@versailles.cci.fr*
→ Sites Internet : *www.versailles-ecobiz.fr* ou *www.versailles.cci.fr*
Pôle Info Contact : 0820 078 095

4 - LES STAGES DE LA CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DU VAL D'OISE

4.1 - Stage préalable à l'installation obligatoire

Public concerné :
Toute personne ayant vocation à créer ou à reprendre une entreprise artisanale.

Description :
Stage de Préparation à l'Installation de 5 jours : cette formation aborde, à partir d'un cas pratique, tous les aspects de la vie de l'entreprise (démarche commerciale, financement, rentabilité, obligations comptables et fiscales, couverture sociale, statuts juridiques, etc.)

Ce stage permet surtout une mise en relation du créateur d'entreprise avec d'autres créateurs, mais aussi avec les futurs partenaires de l'entreprise (banquier, expert-comptable, assureur, caisse de retraite). Sur inscription préalable, il permet d'accueillir 20 personnes.

Ce stage est à effectuer obligatoirement avant l'immatriculation de l'entreprise, par le futur dirigeant de l'entreprise.

4.2 - 3 jours de formation pour adopter la démarche du créateur d'entreprise

Pour les futurs **AUTO ENTREPRENEURS,** la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Val d'Oise avec le soutien de la D.I.R.E.C.C.T.E. (Unité Territoriale du Val d'Oise) propose cette formation :

Public concerné :
Toute personne ayant vocation à créer une auto-entreprise artisanale.

Coût	Pièce(s) obligatoire(s) à fournir à l'inscription
Demandeur d'emploi GRATUIT **(stage financé par la D.I.R.E.C.C.T.E.)**	• Attestation d'inscription au Pôle Emploi en cours de validité. • Chèque de caution de 150 € (à l'ordre de la CMA Val d'Oise) restitué en fin de formation.
Salarié PAYANT	• Chèque de 150 € (à l'ordre de la CMA Val d'Oise).

Contacts :
Inscription préalable auprès du **Service économique de la CMA**
Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Val d'Oise

Siège de Cergy
1 Avenue du Parc - 95015 Cergy Pontoise Cedex
Tél. : 01 34 35 80 44
Fax : 01 34 35 80 48
→ E-mail : *info@cma95.fr*
→ Site Internet : *www.cma95.fr*

Site de Villiers-le-Bel
3 Rue Louis Perrein - 95400 Villiers-le-Bel
Tél. : 01 39 33 78 00
Fax : 01 39 33 78 09
→ E-mail : *infovlb@cma95.fr*

Chapitre 3 : financer votre projet

Attention, la liste des aides et financement ci-après n'est pas exhaustive ! Consultez votre conseiller en création d'entreprise pour étudier avec lui les différentes solutions de financement possibles en fonction de votre projet et de votre situation.

1 - LES PRÊTS

Outre les prêts bancaires classiques, (nous ne citerons pas dans ce guide toutes les agences bancaires des huit villes de la CAVAM !), vous pouvez solliciter des financements complémentaires. Ceux-ci permettent d'avoir un effet levier sur les prêts bancaires.

1.1 - Les prêts d'honneur

→ Le réseau France Initiative

Le réseau France Initiative fédère des associations locales indépendantes de financement et d'accompagnement de la création/reprise d'entreprises en France (245 associations au total).

INITIACTIVE 95 : LA PLATEFORME FRANCE INITIATIVE POUR LES ENTREPRENEURS DE LA CAVAM

Bénéficiaires :

Tout porteur de projet de création ou de reprise d'entreprise ou toute entreprise ayant un projet de développement.

Description de l'aide :

- Expertise du projet - Accompagnement au montage du dossier financier ;
- Octroi d'un prêt d'honneur (à taux 0 %) sans intérêt ni garantie, accordé à titre personnel, d'un montant compris entre 3 000 € et 20 000 €, remboursable sur 5 ans au maximum, sans différé ;
- Accompagnement pendant la durée de remboursement du prêt d'honneur : suivi, visite en entreprise, parrainage d'un chef d'entreprise expérimenté, mise en réseau avec un club de créateurs …

ILE DE FRANCE TRANSMISSION (IDFT)

Bénéficiaires :

Repreneur d'entreprise ayant un projet profitable, maintenant un minimum de 3 emplois équivalents temps plein et dont le montant du plan de financement est supérieur à 100 000 €.

Description de l'aide :

Octroi d'un prêt d'honneur (à taux 0 %) sans intérêt ni garantie personnelle, d'un montant compris entre 3 000 € et 20 000 €, au maximum remboursable sur 5 ans avec 3 mois de différé de remboursement, obligatoirement couplé à un prêt bancaire et en complément de l'apport personnel du repreneur.

IDFT permet d'élever jusqu'à 40 000 € le montant des prêts d'honneur accordés par INITIACTIVE 95 pour les projets de reprise d'entreprise, car il peut être sollicité en complément d'un prêt d'honneur France Initiative.

Contact :

INITIACTIVE 95 – Antenne Sud
84 Boulevard Héloïse
95100 Argenteuil
Tél. : 01 30 31 96 66
→ E-mail : *accueil@initiactive95.fr*
→ Sites Internet : *www.initiactive95.fr – www.france-initiative.fr*

Rendez-vous possible le jeudi après-midi à l'Espace Entreprendre sur la CAVAM.

SCIENTIPOLE INITIATIVE

Bénéficiaires :

- Tout porteur de projet à potentiel technologique ou toute initiative qui innove dans son secteur d'activité. Tous les secteurs d'activités sont éligibles : Internet, Logiciel, Telecom, Sciences de l'ingénieur, éco-filières… La création ou reprise d'entreprise innovante doit être francilienne et créatrice d'emplois.
- Toute entreprise de moins de trois ans ayant un projet innovant.

Description de l'aide :

- Audit de chaque projet, accompagnement dans sa mise en œuvre et dans le tour de table financier ;
- Octroi d'un prêt d'honneur sans intérêt ni garantie, accordé à titre personnel, d'un montant pouvant atteindre 20 000 € par associé et 60 000 € par entreprise. Le remboursement s'effectue sur une durée de 5 ans maximum, incluant un différé maximum de 1 an. Garantie par OSEO sous certaines conditions ;
- Un appui personnalisé dans la durée pour maximiser les opportunités de développement, par du coaching, des conseils ciblés, des séances informatives collectives et une dynamique de réseau de lauréats capitalisant leurs expériences.

Contact :

Scientipole Initiative
Monsieur Eric VAYSSET
Campus Universitaire d'Orsay - Bâtiment 503
91893 Orsay Cedex
Tél. : 01 60 19 42 67
Fax : 01 60 19 49 32
→ E-mail : *accueil@scientipole-initiative.org*
→ Site Internet : *www.scientipole-initiative.org*

→ Dispositif NACRE - phase 2
Appui pour le financement du projet

Bénéficiaires :

- Jeunes de moins de 25 ans ;
- Demandeurs d'emploi ;
- Bénéficiaires de minima sociaux ;
- Personnes salariées ou licenciées d'une entreprise soumise à l'une des procédures de sauvegarde, de redressement ou de liquidation judiciaires prévues aux titres II, III et IV du code de commerce ;
- Personnes créant une entreprise implantée au sein d'une zone urbaine sensible.

Description de l'aide :

Un prêt à taux zéro d'un montant de 1 000 € à 10 000 €, d'une durée maximale de 5 ans. Il est attribué après expertise du projet de création ou de reprise d'entreprise dans le cadre du parcours d'accompagnement Nacre. Il doit être couplé avec un prêt bancaire dont le montant et la durée doivent être supérieurs ou égaux au montant et à la durée du prêt à taux zéro.
Ce prêt peut être cumulé à un prêt d'honneur France Initiative.

Contact :

INITIACTIVE 95 est labellisé et conventionné pour l'ensemble du département du Val d'Oise.
Retrouvez la liste exhaustive des opérateurs conventionnés sur le site :
→ *www.idf-nacre.fr*

→ **Réseau Entreprendre Val d'Oise**

Bénéficiaires :

- Projet de création d'entreprise à potentiel, caractérisé par la création significative d'emplois (5 à 10 emplois en 5 ans), un besoin de financement correspondant à celui d'une future PME (70 K €€ au moins) et une dimension stratégique de développement ;
- Projet de reprise d'entreprise caractérisé par un engagement fort du nouvel entrepreneur à donner une nouvelle impulsion à l'entreprise reprise. Taille de l'entreprise cœur de cible : jusqu'à 30 personnes mais pas au-delà de 50. Fourchette de valorisation : jusqu'à 1 500 K €, pas au-delà 2 000 K €.

Description de l'aide :

- Une aide à l'élaboration du projet et une validation par des chefs d'entreprise ;
- Un soutien financier par un prêt d'honneur de 15 000 € à 50 000 € sans intérêt ni garantie ;
- Un accompagnement humain de proximité par un chef d'entreprise en activité pendant une durée minimale de deux ans ;
- Un club d'échanges, d'entraide et de formations avec d'autres nouveaux entrepreneurs ;
- L'accès à un réseau national de chefs d'entreprise.

Contact :

Réseau Entreprendre Val d'Oise
Monsieur Mano MADI, directeur
Neuvitec 95
1 Mail Gay Lussac - 95000 Neuville-sur-Oise
Tél. : 06 69 92 19 68
→ E-mail : *valdoise@reseau-entreprendre.org*
→ Site Internet : *www.reseau-entreprendre.org*

1.2 - Prêt à la création d'entreprise (PCE) - OSEO

Bénéficiaires :

Personne physique ou morale en phase de création (n° Siren attribué) ou PME créées depuis moins de 3 ans, quel que soit leur secteur d'activité et n'ayant pas encore bénéficié d'un financement (égal ou supérieur à 2 ans). Les entrepreneurs ne peuvent être déjà installés dans une autre affaire ou contrôler une autre société.

Description de l'aide :

Prêt de 2 000 € à 7 000 € sur 5 ans sans garantie ni caution personnelle. Le PCE accompagne obligatoirement un concours bancaire à plus de deux ans d'un montant au moins égal au double de celui-ci. Possibilité de financer l'immatériel (fonds de roulement, frais de démarrage) et d'obtenir un différé de remboursement de 6 mois. Seuls les plans de financement n'excédant pas 45 000 € peuvent bénéficier de ce prêt.

Contact :

Oseo Ile-de-France - Direction régionale Ile-de-France Ouest
La Grande Arche Paroi nord - 1 parvis de La Défense - 92044 La Défense Cedex
Tél. : 01 46 52 92 00
Fax : 01 41 79 94 68
→ Site Internet : *www.oseo.fr*

1.3 - ADIE

Bénéficiaires :

- Personnes exclues du marché du travail et du système bancaire classique (demandeurs d'emploi, allocataires du RSA etc...).
- Très petites entreprises non éligibles au prêt bancaire.

Description de l'aide :

- Microcrédits jusqu'à 6 000 € pour financer tous types de besoins (véhicule, stock, trésorerie etc...)

- Un accès facilité à des aides complémentaires (prêts d'honneur) permettant un financement jusqu'à 10 000 €
- Accompagnement avant et après création

Contact :
ADIE
Madame Elodie SORET, Conseillère crédit
19 rue Henri Dunant - 95100 Argenteuil
Tél. : 01 49 33 17 08 ou **06 70 88 06 27**
→ E-mail : *esoret@adie.org*
→ Site Internet : *www.adie.org*

2 - LES EXONERATIONS/SUBVENTIONS/PRIMES

2.1 - Le prix CAVAM de la jeune entreprise du Val d'Oise

Bénéficiaires :
Entreprises de la CAVAM de moins de 3 ans ayant développé un projet remarquable par sa nature, par l'implication de ses dirigeants, ou par son développement.

Description de l'aide :
Le prix de la CAVAM s'élève à 1 500 €. Ce concours s'inscrit dans le cadre de la Semaine de la Création d'Entreprise du Val d'Oise, organisée par le Conseil général. L'entreprise lauréate peut aussi prétendre au prix attribué par le Conseil général, d'une valeur de 4 570 €€ ou à des prix non monétaires.

Contact :
CAVAM – Direction du Développement économique
Madame Céline DEL NIBBIO ou Monsieur Arnaud LEVASSEUR
1 rue de l'Egalité - 95230 Soisy-sous-Montmorency
Tél. : 01 30 10 82 22 ou **01 30 10 82 21**
→ E-mail : *cdelnibbio@agglo-cavam.fr ou alevasseur@agglo-cavam.fr*
→ Site Internet : *www.agglo-cavam.fr*

Il a gagné le 1er Prix du Conseil général :
Nicolas HECART, HNT Flexibles

Ils ont gagné le Prix CAVAM :
Laetitia BEGAIN et Jean-Christophe IRRILO, SELECTIVE CLUB

Abdelkarim LOUGHSALA, MICRO-PRECIS

2.2 - ACCRE

Bénéficiaires :

- Les demandeurs d'emploi indemnisés ou susceptibles de l'être.
- Les demandeurs d'emploi non indemnisés, ayant été inscrits 6 mois au cours des 18 derniers mois au Pôle emploi.
- Les bénéficiaires soit : de l'allocation temporaire d'attente (ATA) ; de l'allocation de solidarité spécifique (ASS) ; du RSA (revenu de solidarité active) ou leur conjoint ou concubin.
- Les personnes remplissant les conditions pour bénéficier de contrats "nouveaux services - emplois-jeunes" ainsi que celles embauchées dans le cadre de ce dispositif et dont le contrat de travail a été rompu avant le terme de l'aide.
  - *Il s'agit des jeunes âgés de 18 à moins de 26 ans (sans autre condition)*
  - *ainsi que des jeunes âgés de 26 à moins de 30 ans, qui n'ont pas travaillé pendant une période suffisamment longue pour s'ouvrir des droits aux allocations chômage, ou qui sont reconnues handicapées.*
- Les salariés repreneurs de leur entreprise en difficulté (dans le cadre d'une procédure de redressement ou de liquidation judiciaire).
- Les titulaires d'un contrat d'appui au projet d'entreprise (Cape), s'ils remplissent l'une des conditions ci-dessus.
- Les bénéficiaires du complément de libre choix d'activité (allocation versée aux personnes qui interrompent totalement ou partiellement leur activité professionnelle pour s'occuper de leur enfant de moins de trois ans).

Description de l'aide :

L' ACCRE consiste en une **exonération de charges sociales pendant un an** à compter, soit de la date de l'affiliation au régime des travailleurs non-salariés, soit du début d'activité de l'entreprise, si l'assuré relève du régime des assimilés-salariés.
L'exonération ne porte que sur la partie des revenus ou rémunérations ne dépassant pas 120 % du Smic en vigueur au 1er janvier.

Le dossier ACCRE est à retirer au Centre de Formalités des Entreprises en fonction de l'activité créée ou reprise :

- Pour les commerçants, les sociétés commerciales : SARL, SA, EURL, SNC, n'ayant pas un objet artisanal
  A l'Espace Entreprendre sur la CAVAM via la borne Info Contact CCI
  23 Avenue Kellermann - 95230 Soisy-sous-Montmorency

  Tél. : N° Vert 0 800 103 083

  Ou à la **CCIV Val d'Oise/Yvelines**
  34 rue de Rouen - 95300 Pontoise
  Tél. : 01 30 75 35 98
  → Ou directement sur *www.cfnet.cci.fr*

- Pour les entreprises artisanales, personnes physiques et sociétés
  Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Val d'Oise

  Siège de Cergy
  1 Avenue du Parc
  95015 Cergy Pontoise Cedex
  Tél. : 01 34 35 80 44

  Site de Villiers-le-Bel
  3 Rue Louis Perrein
  95400 Villiers-le-Bel
  Tél. : 01 39 33 78 09

- Pour les sociétés civiles (SCI, SCM, SCP), les sociétés d'exercice libéral (SELARL, SELAFA, SELCA) et les agents commerciaux
  Greffe du Tribunal de Commerce
  3 rue Victor Hugo Cité judiciaire - 95300 Pontoise
  Tél. : 01 34 25 47 60

- Pour les professions libérales
  URSSAF
  Immeuble Le Galien 1 rue des Chauffours - 95000 Cergy
  Tél : 08 2001 10 10

2.3 - ARCE

Bénéficiaires :

Demandeurs d'emploi bénéficiaires d'une Allocation de Retour à l'Emploi (ARE) qui justifient de l'obtention de l'ACCRE.

Description de l'aide :

Le montant de l'aide est égal à 45 % du reliquat des droits restants à la date d'attribution lorsque toutes les conditions suivantes sont réunies :

- Date de création ou de démarrage effectif de l'activité,
- Date d'obtention de l'ACCRE,
- Date où l'ensemble des conditions d'ouverture de droits à l'ARE est rempli.

L'aide donne lieu à deux versements égaux : le premier à la date d'attribution de l'aide ; le second, six mois après, sous réserve que le dirigeant exerce toujours son activité. Le créateur d'entreprise peut cependant opter pour le maintien de son ARE à hauteur de ses droits restants à la date d'immatriculation (pour les demandeurs d'emploi de moins de 50 ans, la durée du maintien est de 15 mois dans la limite des droits restants et pour les plus de 50 ans, la durée correspond aux droits restants).

Contacts :

- Pour les demandeurs d'emploi résidant à Andilly, Deuil la Barre, Margency, Montmorency, Soisy-sous-Montmorency ou Saint Gratien :
  Pôle Emploi d'Ermont
  90 rue Raoul Dautry - 95120 Ermont

pôle emploi

- Pour les demandeurs d'emploi résidant à Groslay ou Montmagny :
  Pôle Emploi de Sarcelles
  29 Avenue du 8 mai 1945 - 95200 Sarcelles

Tél. : 39 49

→ Site Internet : *www.pole-emploi.fr*

2.4 - AGEFIPH

Bénéficiaires :

Toute personne handicapée en recherche d'emploi et inscrites à Pôle Emploi.
Le créateur handicapé doit remplir les conditions suivantes :

- Etre dirigeant de la future entreprise, quel que soit son statut (hors statut d'auto-entrepreneur) ;
- Détenir au moins 50% du capital, seul ou en famille (conjoints, ascendants et descendants de l'intéressé), avec plus de 30% à titre personnel.

Description de l'aide :

- Un accompagnement et un suivi individualisés par le prestataire conseil sélectionné par l'Agefiph ;
- Une subvention pouvant aller jusqu'à 12 000 €, en complément d'un apport de fonds propres d'au moins 1 525 € ;
- Une formation à la gestion pouvant atteindre 250 heures ;
- Une garantie d'emprunt bancaire facilitant l'accès au crédit ;
- Une micro-assurance sur 3 ans incluant les garanties multirisques professionnelles, prévoyance et santé ;
- La possibilité de solliciter d'autres aides de l'Agefiph.

Contact :

CEFIAC Antenne locale
7 Avenue du Général de Gaulle
95230 Soisy-sous-Montmorency
Tél. : 01 39 34 99 95
Fax : 01 34 17 46 10

→ E-mail : *contact@cefiac.fr*
→ Site Internet : *www.cefiac.fr*

CEFIAC

→ Plus de détails sur : *www.agefiph.fr*

2.5 - Les fondations et les concours

Bénéficiaires :
Variable en fonction de l'objectif de la fondation, des thématiques du concours.

Nature de l'aide :
Subvention

Contacts :
- Liste des fondations et des concours nationaux sur le site : www.apce.fr
- Votre conseiller création d'entreprises pour les concours départementaux et régionaux

3 - LES GARANTIES

3.1 - Garantie France Active - INITIACTIVE 95

Bénéficiaires :
Les demandeurs d'emploi, personnes de moins de 26 ans et bénéficiaires de minimas sociaux en phase de création, de reprise ou de développement d'entreprises, quel que soit le secteur d'activité.

Description du dispositif :
La garantie France Active va permettre de couvrir le risque pris par la banque qui réalise le crédit professionnel. Le prêt de la banque va servir principalement à financer des investissements (matériel, véhicules, ordinateurs, fonds de commerce, ...). Les caractéristiques techniques sont les suivantes :
- montant de la garantie : 45 000 € maximum ;
- durée de la garantie : 6 mois à 5 ans ;
- taux de garantie :
  - entreprises ayant moins de 3 ans d'existence : jusqu'à 65% du montant de l'emprunt ;
  - entreprises ayant plus de 3 ans d'existence : jusqu'à 50% du montant de l'emprunt ;
- garanties : caution personnelle ou garanties extérieures limitées à 50% du montant de l'emprunt ;
- coût de la garantie : 2% du montant garanti.

Contact :
INITIACTIVE 95 - Antenne Sud
84 Boulevard Héloïse - 95100 Argenteuil
Tél. : 01 30 31 96 66
Fax : 01 30 31 98 01
→ E-mail : *accueil@initiactive95.fr*
→ Site Internet : *www.initiactive95.fr*

3.2 - AFACE

Bénéficiaires :
- Les créateurs d'entreprise (inscrite en société depuis moins de trois ans), ou les repreneurs d'entreprise ;
- Les dirigeants d'entreprise portant un projet de développement ;
- Dans les secteurs d'activité : industrie, services aux entreprises, négoce inter–entreprises (et à titre exceptionnel tout autre activité génératrice d'emplois).

Description du dispositif :
- Cautionnement gratuit auprès des banques, de prêts bancaires personnels à taux d'intérêt constant et calculé à partir du taux interbancaire EURIBOR à 3 mois, le jour de la mise en place du prêt,
- Prêt personnel au créateur, repreneur (ou développeur) d'entreprise d'un montant compris entre 15 000 € et 65 000 € en création et développement d'entreprise, et jusqu'à 100 000 € en cas de reprise d'entreprise seulement, et avec un accord par dossier à obtenir d'OSEO,
- La durée de remboursement est de 5 ans par mensualités fixes, pour la création et le développement d'entreprise, et jusqu'à 7 ans en reprise d'entreprise, et au choix du demandeur.

Contact :

CCIV Val d'Oise/Yvelines
Monsieur Guillaume Montaldo - Délégué Aface Val d'Oise
34 rue de Rouen - 95300 Pontoise
Tél. : 01 30 75 35 90
→ E-mail : *gmontaldo@versailles.cci.fr*
→ Site Internet : *www.aface.fr*

3.3 - Fonds de Garantie à l'Initiative des Femmes (FGIF)

Bénéficiaires :

Femmes créatrices d'entreprises ou entreprises en développement (moins de 5 ans d'existence) dirigées par une femme, quel que soit leur secteur d'activité.

Description du dispositif :

Le FGIF va permettre de couvrir le risque pris par la banque qui réalise le crédit professionnel. Le prêt de la banque va servir principalement à financer des investissements (matériel, véhicules, ordinateurs, fonds de commerce…).
Les caractéristiques techniques sont les suivantes :

- montant de la garantie : 27 000 € maximum ;
- durée de la garantie : 2 ans à 5 ans ;
- taux de garantie : 70% du montant de l'emprunt ;
- garanties : aucune caution personnelle ou garantie extérieure exigible ;
- coût de la garantie : 2,5% du montant garanti.

Contact :

La demande doit être déposée avant toute démarche auprès des banques à :
INITIACTIVE 95 – Antenne Sud
84 Boulevard Héloïse - 95100 Argenteuil
Tél. : 01 30 31 96 66
Fax : 01 30 31 98 01
→ E-mail : *accueil@initiactive95.fr*
→ Sites Internet : *www.initiactive95.fr*

3.4 - Garantie SIAGI (Société de Caution Mutuelle de l'Artisanat et des Activités de Proximité)

Bénéficiaires :

Tout public souhaitant créer, reprendre ou développer son entreprise, quel que soit le secteur d'activité.

Description du dispositif :

La SIAGI, organisme de cautionnement mutuel, va donner sa garantie pour couvrir une partie du risque pris par la banque qui réalise le crédit professionnel. La garantie donnée à la banque peut s'élever jusqu'à 70%. Le fonctionnement de la SIAGI repose sur un principe de mutualisation. Chaque dépôt de garantie versé par un emprunteur vient alimenter un fond de garantie collectif.

Contact :

SIAGI
Madame Claire CIPIERE - Responsable de secteurs (95/93)
2 rue Jean-Baptiste Pigalle - 75009 Paris
Tél. : 01 48 74 02 02
Fax : 01 48 74 04 03
→ E-mail : *ccipiere@siagi.fr*
→ Site Internet : *www.siagi.fr*

3.5 - Garanties D'OSEO

Il existe un large panel d'intervention en garantie d'OSEO pour les créateurs, les repreneurs d'entreprises, les projets innovants. Pour connaître le dispositif le plus approprié à votre projet, il faut prendre contact avec un chargé d'affaires d'OSEO.

Contact :
Oseo Ile-de-France - Direction régionale Ile-de-France Ouest
La Grande Arche Paroi nord - 1 parvis de La Défense
92044 La Défense Cedex
Tél. : 01 46 52 92 00
Fax : 01 41 79 94 68
→ Site Internet : *www.oseo.fr*

4 - LES APPORTS EN FONDS PROPRES

4.1 - Investessor 95

Bénéficiaires :
Entreprise ou porteur de projet innovant à fort potentiel de développement sur l'Île-de-France.

Description du dispositif :
En 2012, Les Business Angels du Val d'Oise créent Investessor 95 afin de favoriser l'investissement en fonds propres d'origine privée ainsi que l'apport de compétences diversifiées dans des projets de création d'entreprises en Île-de-France et sur le département du Val d'Oise en particulier. Investessor, 1er réseau créé et reconnu d'intérêt général en France, regroupe avec ses réseaux partenaires près de 275 Business Angels et dispose d'une capacité d'investissement annuelle de plus de 5 millions d'euros.

Contact :
Investessor 95
3 allée des Gondoles
95210 Saint Gratien
Tél. : 06 99 92 19 18
→ E-mail : *contact@investessor.fr*
→ Site Internet : *www.investessor95.fr*

4.2 - IDF Capital

Bénéficiaires :
Sociétés industrielles ou de services à l'industrie (hors sciences de la vie et biotechnologies).

Description du dispositif :
Intervention en fonds propres ou quasi fonds propres en développement et reprise d'entreprise :
- souscription à une augmentation de capital par émission d'actions ;
- rachat d'actions ;
- souscription à des obligations convertibles.

Le montant des investissements est compris entre 100 000 € et 1 000 000 €. Lorsque les projets présentés sont importants, IDF CAPITAL fédère d'autres partenaires potentiels. La prise de participation est toujours minoritaire dans toute entreprise implantée en Ile de France.

Contact :
IDF Capital
6 rue de L'Isly - 75008 Paris
Tél. : 01 44 70 61 61
Fax : 01 44 70 61 59
→ E-mail : *contact@idfcapital.fr*
→ Site Internet : *www.idfcapital.fr*

POUR LES CRÉATEURS D'UNE ENTREPRISE COMMERCIALE, INDUSTRIELLE OU DE SERVICE :

Nouveauté sur la CAVAM !

Grâce à la borne interactive Point Contact CCI, réalisez vos formalités d'immatriculation et de modification directement à l'Espace Entreprendre sur la CAVAM, 23 Avenue Kellermann à Soisy-sous-Montmorency.

Tél. : N° Vert 0 800 100 083

Ou au **Centre de Formalité des Entreprises (CFE) de la CCIV Val d'Oise/Yvelines**
34 rue de Rouen - 95300 Pontoise
Tél. : 01 30 75 35 95
→ Site Internet : *www.cfenet.cci.fr*

CCI
Chambre de commerce et d'industrie Versailles Val-d'Oise / Yvelines
À vos côtés, précisément.

POUR LES CRÉATEURS D'UNE ENTREPRISE ARTISANALE :
Centre de Formalité des Entreprises de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat

Siège de Cergy
1 Avenue du Parc
95015 Cergy Pontoise Cedex
Tél. : 01 34 35 80 00
Fax : 01 34 35 80 49
→ Site Internet : *www.cma95.fr*

Site de Villiers-le-Bel
3 Rue Louis Perrein
95400 Villiers-le-Bel
Tél. : 01 39 33 78 00
Fax : 01 39 33 78 09

POUR LES CRÉATEURS EN PROFESSIONS LIBÉRALES :
URSSAF
1 rue des Chauffours
Immeuble le Gallien - 95033 Cergy Cedex
Tél. : 01 34 22 98 98

POUR LES CRÉATEURS AGENTS COMMERCIAUX, SOCIÉTÉS CIVILES, SOCIÉTÉS D'EXERCICE LIBÉRAL :
Greffe du Tribunal de commerce
Palais de Justice, 3 rue Victor-Hugo - 95300 Pontoise
Tél. : 01 34 25 47 60
Fax : 01 34 25 47 66

www.guichet-entreprise.fr

Depuis le 1er janvier 2010, ce site a été mis en place pour vous permettre :
- de consulter les fiches réglementation de l'APCE ;
- d'identifier votre centre de formalités des entreprises ;
- de déposer par Internet votre demande d'immatriculation ;
- de suivre l'état d'avancement de votre dossier.

1 - EXPERIMENTER VOTRE PROJET

1.1 - Couveuse Rives de Seine Initiatives

Public concerné :

- Demandeur d'emploi inscrit à Pôle Emploi ;
- Personne en situation d'emploi précaire (CDD – intérim …) et/ou à temps partiel ;
- Personne rencontrant des difficultés particulières dans son insertion professionnelle (ex. : bénéficiaire du RSA, travailleur handicapé, moins de 26 ans, réorientation professionnelle...) ;

Dans tous les cas, il faut que le porteur de projet ait finalisé son projet de création d'entreprise (jusqu'au business plan) .

Description de l'offre de services :

L'entrée en couveuse vous permet de tester et valider votre projet d'activité pendant 6 mois (renouvelable 6 mois) en bénéficiant d'un coaching individualisé, d'ateliers thématiques collectifs (stratégie de développement, vente, gestion administrative, financière et juridique) et d'échanges avec d'autres entrepreneurs.

Contacts :

Couveuse Rives de Seine Initiatives
Monsieur Loïc ALLAIN ou Madame Fernande KELET
19 bis, rue de la Tourelle
95170 Deuil-la-Barre
Tél. : 01 71 68 70 90
Fax : 01 71 68 70 91
→ E-mail : *couveuse@rives-de-seine.fr*

1.2 - Val d'Oise Incubation :

Public concerné :

Etudiants et porteurs de projets innovants

Description de l'offre de services :

Val d'Oise Incubation a pour objectifs de :

- favoriser l'entrepreneuriat dans les établissements d'enseignement supérieur ;
- accompagner les porteurs de projet innovants durant la phase de maturation du projet en leur proposant un dispositif d'accompagnement planifié et formalisé.
  L'accompagnement dure 12 mois (renouvelable sous condition) et chaque projet est coaché par un comité d'experts ;
- Leur mettre à disposition des locaux de qualité, des services partagés, et leur faire bénéficier d'une dynamique entrepreneuriale au sein de la pépinière technologique NEUVITEC 95.

Contact :

Val d'Oise Incubation
Neuvitec 95
Monsieur Laurent NGUYEN
1 mail Gay Lussac
95015 Neuville-sur-Oise
Tél. : 01 34 40 65 00
→ E-mail : *laurent.nguyen@accet.asso.fr*

2 - VOUS INSTALLER DANS UNE PEPINIERE D'ENTREPRISES

2.1 - Le projet de pépinière d'entreprises de la CAVAM

L'accueil des jeunes entreprises est stratégique pour le développement économique d'un territoire. Afin de favoriser leur installation et leur développement, la CAVAM a décidé la création d'une pépinière d'entreprises. C'est au cœur du Parc Technologique de Montmagny que cette pépinière d'entreprises ouvrira ses portes fin 2012.
Elle se situera à 10 minutes de Paris (Gare du Nord), à proximité directe du pôle d'échange de la Gare Epinay - Villetaneuse et de la future Tangentielle Nord.
Elle bénéficiera d'infrastructures technologiques telles la fibre optique très haut débit et du système de vidéo protection du parc d'activités relié au Centre de Supervision Urbain de la CAVAM.

2.2 - ACCET-Val d'Oise Technopole

Public concerné :
Créateurs d'entreprises

Description de l'offre de services :
Créée à l'initiative du Conseil général et du Comité d'Expansion Economique en 1985, l'ACCET-Val d'Oise Technopole gère, anime et développe le réseau des pépinières et hôtels d'entreprises du Val d'Oise qui compte cinq implantations dont quatre généralistes tertiaires (Cergy, Sannois, Val & Forêt et Franconville) et une technologique (Neuvitec 95).

L'ACCET-Val d'Oise Technopole est certifiée AFNOR NF X 50_770 « activité des pépinières d'entreprises » et dispose du label européen CEEI (Centre Européen d'Entreprises et d'Innovation).
Actuellement, la pépinière d'entreprises la plus proche de la CAVAM est celle située à Sannois.

L'ACCET propose aux créateurs d'entreprises et porteurs de projets :
- un accompagnement : diagnostic initial, réseau d'experts agréés, réunions thématiques, formations courtes, participations à des salons…
- des locaux de qualité : bureaux et ateliers de 12 à 100 m² dans des bâtiments fonctionnels et modulables, à proximité des axes routiers et ferrés (A15, A115, RER, SNCF) ;
- des services partagés : accueil et standard personnalisés, salles de réunions, matériel audio-visuel…

Contact :
Siège de l'ACCET-Val d'Oise Technopole
4 place de la Pergola – BP 70116
95021 Cergy Pontoise Cedex
Tél. : 01 30 75 06 38
Fax : 01 30 32 73 51
→ E-mail : *contact@accet.asso.fr*
→ Site Internet : *www.accet.asso.fr*

ACCET-Val d'Oise Technopole Sannois
Madame Chantal LIZEE
2 Esplanade de la Gare
95117 Sannois Cedex
Tél. : 01 34 10 97 97
Fax : 01 34 10 68 16
→ E-mail : *sannois@accet.asso.fr*
→ Site Internet : *www.accet.asso.fr*

3 - RECHERCHER DES LOCAUX

3.1 - Bourse des locaux CAVAM

Public concerné :
Tout porteur de projet souhaitant s'implanter sur le territoire de la CAVAM

Description de l'offre de services :
Afin de vous aider à trouver la disponibilité la mieux adaptée à vos besoins, la CAVAM recense et centralise l'ensemble des offres de bureaux, d'ateliers et de terrains sur les huit communes du territoire. Nous vous mettons ensuite gratuitement en relation avec notre réseau de partenaires locaux d'immobilier d'entreprises.
Pour toute recherche de vitrines dans les centres-villes, il faut s'adresser directement aux mairies.

Contact :
CAVAM - Direction du Développement Economique
Madame Céline DEL NIBBIO ou Monsieur Arnaud LEVASSEUR
1 rue de l'Egalité
95230 Soisy-sous-Montmorency
Tél. : 01 30 10 82 22 ou **01 30 10 82 21**
- E-mail : *cdelnibbio@agglo-cavam.fr* ou *alevasseur@agglo-cavam.fr*
- Site Internet : *www.agglo-cavam.fr*
- Vous pouvez également consulter le site internet de notre partenaire, la CCIV Val d'Oise/Yvelines : *www.boursedeslocaux.fr*

CAVAM
Développer, protéger, vivre

3.2 - La bourse d'opportunité d'implantation du CEEVO

Public concerné :
Tout porteur de projet souhaitant s'implanter sur le département du Val d'Oise

Description de l'offre de services :
Le Comité d'Expansion Économique du Val d'Oise (CEEVO), en tant qu'Agence de Développement Économique du Conseil général, vous propose un appui gratuit et confidentiel pour vous aider à identifier sur le territoire du Val d'Oise les sites immobiliers (terrains, bureaux, locaux d'activités, entrepôts...) qui correspondent à votre recherche.

Contact :
Comité d'Expansion Economique du Val d'Oise
Monsieur Yves GITTON ou Madame Frédérique DELORME
2 Avenue du Parc - 95032 Cergy Pontoise Cedex
Tél. : 01 34 25 32 30
Fax : 01 34 25 32 20
- E-mail : *ceevo@ceevo95.fr*
- Site Internet : *www.ceevo95.fr*

Le terme d'économie sociale et solidaire (ESS) regroupe différents acteurs (coopératives, mutuelles, associations, syndicats, fondations …), fonctionnant sur des principes d'égalité des personnes, de solidarité entre membres et d'indépendance économique. Toutefois le premier terme de l'expression se réfère plutôt à des organisations identifiées par leur statut et le second terme, à des activités visant à expérimenter de nouveaux "modèles" de fonctionnement de l'économie, tels que le commerce équitable ou l'insertion par l'activité économique.

RECHERCHER DE L'INFORMATION

L'ATELIER - CENTRE DE RESSOURCES REGIONAL DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

L'Atelier est un lieu de partenariat technique privilégié entre les acteurs œuvrant dans l'économie sociale et solidaire en Île-de-France.
Il propose de nombreuses ressources pour en savoir plus sur l'ESS. De plus, il accueille les futurs créateurs d'activités sociales et solidaires et les oriente vers des partenaires techniques et financiers qui leur permettront de créer leur entreprise.

Contact :
L'ATELIER
8-10 impasse Boutron
75010 Paris
Tél. : 01 40 38 40 38
→ E-mail : *contact@atelier-idf.org*
→ Site Internet : *www.atelier-idf.org*

L'AVISE – L'AGENCE DE VALORISATION DES INITIATIVES SOCIO-ECONOMIQUES

Centre de ressources national transversal et fédérateur, l'action de l'agence touche toute structure développant une activité socialement utile et/ou gérée selon des principes de démocratie participative.

L'AVISE informe et oriente les porteurs de projet d'entreprises sociales et solidaires vers les dispositifs les plus adaptés et met à leur disposition sur son site Internet *www.avise.org* une boîte à outils méthodologique (guide de l'entrepreneur social, publications thématiques …).

Contact :
AVISE
167 rue du Chevaleret
75013 Paris
Tél. : 01 53 25 02 25
Fax : 01 53 25 02 20
→ E-mail : *contact@avise.org*
→ Site Internet : *www.avise.org*

ETRE ACCOMPAGNE ET CONSEILLE

2.1 - Le Dispositif Local d'Accompagnement (D.L.A.)

Public concerné :
Toute structure d'utilité sociale implantée en Val d'Oise ayant au moins un emploi ou étant dans une démarche d'embauche :
- Associations
- Entreprises solidaires (entreprises d'insertion, chantiers d'insertion...)
- Coopératives, SCOP, SCIC

Description du dispositif :
Le chargé de mission D.L.A. réalise gratuitement un diagnostic et un plan d'accompagnement partagé par les dirigeants de la structure. Si le diagnostic est partagé, la structure peut bénéficier :

- d'un accompagnement personnalisé sur les besoins qui auront été mis en évidence
- d'un accompagnement dans le cadre d'ateliers collectifs en complément du conseil individuel (sur la gestion, la communication, la recherche de financement, l'organisation RH...).
- d'un cofinancement par le DLA pour prendre en charge une partie d'un conseil individuel (étude au cas par cas).

Contact :
INITIACTIVE 95 – Antenne Ouest
3 avenue des Béguines - 95800 Cergy Saint-Christophe
Tél. : 01 30 31 96 66
Fax : 01 30 31 98 01
→ E-mail : *accueil@initiactive95.fr*
→ Site Internet : *www.initiactive95.fr*

2.2 - Coopactive

Public concerné :
Tout porteur de projet (sauf SAP, bâtiment et intermittents du spectacle)

Description du dispositif :
COOPACTIVE a pour vocation d'aider les porteurs de projet à créer une activité économique autour de trois axes :

- L'hébergement administratif, comptable, fiscal et social ;
- L'accompagnement et la formation pour s'approprier les différentes compétences d'un chef d'entreprise, au-delà de la compétence propre au métier du porteur de projet ;
- L'intégration d'un réseau : c'est la possibilité de faire partie d'une dynamique de groupe, échanger avec des semblables et pourquoi pas élargir son champ de prospection, tout en partageant des valeurs.

Les porteurs de projet ont la possibilité de créer une activité économique; souvent leur propre emploi, dans un cadre qui leur permet de bénéficier du **statut de salarié** et un accompagnement personnalisé.
Cela permet de minimiser les risques en augmentant leurs chances de réussite.

Contact :
COOPACTIVE
Madame Anne FUGEN
36 rue Albert 1er - 95260 Beaumont-sur-Oise
Tél. / Fax : 06 99 39 08 18 et **01 30 28 38 19**
→ E-mail : *gerance@coopactive.net*
→ Site Internet : *www.coopactive.net*

AIDES ET FINANCEMENT DES ASSOCIATIONS ET DES ENTREPRISES DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

INITIACTIVE 95

Public concerné :

- Structure créant des emplois pour des personnes en difficulté ;
- Entreprise sociale et solidaire, structure d'utilité sociale : association, entreprise adaptée, entreprise d'insertion, chantier d'insertion, SCOP, SCIC...
- La structure peut être en phase de création, de développement ou de consolidation.

Description du dispositif :

Le chargé de mission d'INITIACTIVE 95 identifie avec les dirigeants les besoins financiers (besoin de trésorerie et/ou investissements), aide au montage financier, valide la faisabilité du projet et réalise le plan de financement.

Les financements sont sous la forme d'apports avec droit de reprise allant de 5000 € à 1.5 millions € (taux de 0 à 2 %) et des garanties d'emprunts bancaires (jusqu'à 45 000 € garantis).

Pendant la durée de financement, le chargé de mission suit la situation de la structure afin de la conseiller au mieux et l'orienter éventuellement vers des organismes d'accompagnement gratuits comme le D.L.A.

Contact :

INITIACTIVE 95 – Antenne Ouest
3 avenue des Béguines
95800 Cergy Saint-Christophe
Tél. : 01 30 31 96 66
Fax : 01 30 31 98 01
→ E-mail : *accueil@initiactive95.fr*
→ Site Internet : *www.initiactive95.fr*

EXPERIMENTER SON PROJET

ANTROPIA

Public concerné :

Tout créateur d'Ile-de-France, issu de l'ESSEC ou non, qui a un projet d'entrepreneuriat social innovant.

Description du dispositif :

Antropia est un incubateur et un fonds d'amorçage philanthropique spécialisé dans l'accompagnement de projets à finalité sociale ou environnementale, adossé à une école de management, l'ESSEC.

Le dispositif d'accompagnement s'étale sur 23 mois. Il allie :

- un hébergement physique et un soutien logistique,
- un accompagnement stratégique,
- des rencontres entre l'ensemble des entrepreneurs sociaux
- une possibilité de financement grâce au fonds d'amorçage philanthropique.

Contact :

Madame Céline CLAVERIE
Tél. : 01 34 43 30 21
→ E-mail : *claverie@essec.fr*
→ Site Internet : *http://antropia.essec.fr*

Le dossier de candidature est disponible sur
→ *http://antropia.essec.fr/integrer.html*

Antropia
Une initiative de l'ESSEC et de la Caisse d'Epargne Ile-de-France

1 - LE CLUB DES ENTREPRENEURS DE LA VALLEE DE MONTMORENCY (CEVAM)

Public concerné :

Toute entreprise installée sur l'une des huit villes de la CAVAM, quelque soit son activité ou sa taille.

Description :

Le CEVAM, association loi 1901, propose des animations régulières qui répondent aux besoins d'échanges entre entreprises. Il contribue à développer des relations d'affaires de proximité, à rapprocher les entreprises entre elles et à améliorer leur connaissance du tissu économique local.
Il offre aussi la possibilité aux adhérents de participer aux projets et aux actions menées par la Communauté d'Agglomération de la Vallée de Montmorency.
Exemples d'actions du club : Speedmeeting interclubs, rencontres thématiques et conviviales…

Contact :

CEVAM
→ E-mail : *contact@cevam95.fr*
→ Site Internet : *www.cevam95.fr*

2 - LES RESEAUX DU DEPARTEMENT

Il existe de multiples réseaux ayant des objectifs différents, par exemple :
- Les réseaux territoriaux (comme le CEVAM) ;
- Les groupements de dirigeants ou patronaux ;
- Les réseaux sectoriels ;
- Les pôles de compétitivité ;
- Les réseaux d'affaires ou clubs d'affaires ;
- Les réseaux des jeunes chefs d'entreprises.

En fonction de votre profil et de vos attentes, votre conseiller en création d'entreprise vous mettra en relation avec le ou les réseaux adéquats. Pour obtenir les coordonnées de certains organismes économiques, vous pouvez contacter également :

Comité d'Expansion Economique du Val d'Oise
Madame Cécile BARTHELEMY
2 avenue du Parc - 95032 Cergy Pontoise Cedex
Tél. : 01 34 25 32 95
Fax : 01 34 25 32 20
→ E-mail : *c.barthelemy@ceevo95.fr*
→ Site Internet : *www.ceevo95.fr*

1 - LES ESPACES EMPLOI DE LA CAVAM

Public concerné :

Toute entreprise installée sur l'une des huit villes de la CAVAM.

Description de l'offre de services :

Les espaces emploi de la CAVAM sont des lieux de conseils et d'accompagnement pour faciliter vos recrutements. En effet, vous nous confiez vos offres d'emploi et nous vous mettons en relation avec des candidats qualifiés et sélectionnés pour répondre au plus près de vos besoins.
Notre équipe de conseillers est à votre écoute pour vous :

- conseiller sur les aides à l'embauche et vous orienter vers les organismes et dispositifs adaptés à votre situation ;
- organiser des sessions collectives de recrutement ;
- mettre en relation avec des candidats résidant à proximité de votre entreprise.

Contact :

CAVAM
Direction du Développement Economique
Madame Angélique RENOU
1 rue de l'Egalité - 95230 SOISY-SOUS-MONTMORENCY
Tél. : 01 30 10 91 63
➜ E-mail : *arenou@agglo-cavam.fr*
➜ Site Internet : *www.agglo-cavam.fr*

CAVAM
Développer, protéger, vivre

2 - POLE EMPLOI

Public concerné :

Toute entreprise et/ou particulier ayant le droit juridique de procéder à un recrutement

pôle emploi

Description de l'offre de services :

Recruter sur *pole-emploi.fr*, c'est :

- créer et diffuser simplement et gratuitement votre offre d'emploi à tout moment ;
- s'assurer qu'elle sera visible par un maximum de candidats ;
- accéder gratuitement à un vivier de candidats et qui correspondent le mieux à vos besoins ;
- proposer votre offre immédiatement aux candidats qui vous intéressent et suivre les propositions d'emploi que vous avez faites ;
- recevoir gratuitement une alerte par e-mail chaque fois qu'un nouveau candidat répondant à vos critères, dépose son CV sur pole-emploi.fr ;
- être accompagné tout au long de votre recrutement :
  - au fur et à mesure de la saisie de votre offre, nous vous indiquons combien de candidats potentiels correspondent à vos critères
  - vous avez accès à des aides (qu'est-ce que le ROME ? comment renseigner les différents champs du formulaire ? …)
  - vous pouvez consulter un guide pratique de rédaction des offres
  - pendant la diffusion de votre offre, vous savez combien de candidats ont consulté votre annonce ;
- et pour préparer votre embauche, vous avez accès dans la rubrique «Les conseils au recrutement» à un ensemble d'informations pour vous aider à recruter (les aides à l'embauche, les aides à la formation, l'essentiel pour embaucher…).

Contact :

A tout moment, si vous rencontrez des difficultés pour définir le profil du poste pour lequel vous recrutez, si vous souhaitez être conseillé de manière personnalisée, vous pouvez solliciter un conseiller de notre réseau, joignable à un numéro unique : **le 39 95** (0,15 € ttc la minute).
➜ Site Internet : *www.pole-emploi.fr*

1 - PARTENARIAT ENTRE LA CAVAM ET LE POLE UNIVERSITAIRE DE PARIS 13

Public concerné :

Toute entreprise du territoire de la CAVAM.

Description du dispositif :

La CAVAM et l'Université Paris 13 se sont associées afin de créer une offre de services supplémentaire au profit des entreprises.
Ce partenariat se décline sous plusieurs formes :

- Une aide dans votre recherche de stagiaires et une diffusion ciblée de vos offres d'emploi ;
- Des mises en relation avec des laboratoires de recherche de l'Université dans le cadre d'un projet de développement.

Contact :

CAVAM – Direction du Développement Economique
Monsieur Arnaud LEVASSEUR
1 rue de l'Egalité - 95230 Soisy-sous-Montmorency
Tél. : 01 30 10 82 21
→ E-mail : *alevasseur@agglo-cavam.fr*
→ Site Internet : *www.agglo-cavam.fr*

2 - ETRE ACCOMPAGNE DANS VOS PROJETS INNOVANTS

2.1 - Les conseillers de bassin du Centre Francilien de l'Innovation (CFI)

Public concerné :

Entrepreneurs innovants (porteurs de projets, créateurs d'entreprises, dirigeants d'entreprises)

Description de l'offre de services :

Le CFI, avec ces 55 professionnels de l'innovation, accompagne au quotidien les PME franciliennes pour les aider à concrétiser leur projet d'innovation :

- Orientation vers les bons partenaires, les financements, et les compétences nécessaires à la réussite de leur projet ;
- Aide pour adopter, dès la conception même du projet, une démarche d'innovation responsable.

Il instruit notamment 3 aides financières, avec OSEO : aides à l'innovation responsable (AIR), à la maturation de projet (AIMA) et au Premier Projet d'Innovation (APPI).
Le Val d'Oise est le seul département à bénéficier de l'implantation locale de 2 conseillers du Centre Francilien de l'Innovation basés à Argenteuil-Bezons et à l'ACCET-Neuvitec 95

Contacts :

Bureau à Neuvitec 95
Monsieur Stéphane ROGER – Conseiller entreprises
1 mail Gay Lussac
95015 Neuville-sur-Oise
Tél. : +33 (0)6 28 71 68 96
→ E-mail : *stephane.roger@innovation-idf.org*

Bureau à Argenteuil Bezons l'Agglomération
Monsieur Nicolas RABUT – Conseiller entreprises
1 rue Jean Carasso, Domaine de Bezons-sur-Seine
95870 Bezons
Tél. : 01 39 96 26 21
→ E-mail : *nicolas.rabut@innovation-idf.org*

Siège du Centre Francilien de l'Innovation
Le Passage de l'Innovation
74 rue du Faubourg Saint-Antoine
75012 Paris
Tél. : 0 810 012 074
→ E-mail : *contact@innovation-idf.org*
→ Site Internet : *www.innovation-idf.org*

2.2 - ACCET-Neuvitec 95

Public concerné :
Créateur(s) d'entreprise innovante

Description de l'offre de services :
La pépinière d'entreprises innovantes ACCET-Neuvitec 95 est un lieu unique dédié à l'accueil et au développement de jeunes entreprises innovantes et technologiques. Neuvitec 95 met en œuvre une organisation axée sur un accompagnement complet et personnalisé sur 36 ou 48 mois (sur la base de la norme Afnor NF X 50-770 activité des pépinières d'entreprises), un environnement de grande qualité privilégiant convivialité et synergie ainsi qu'une étroite collaboration avec l'enseignement supérieur.
La pépinière technopolitaine Neuvitec 95 est le seul organisme francilien a avoir obtenu auprès de la commission européenne le label CEEI (Centre Européen d'Entreprises et d'Innovation).

Contact :
Neuvitec 95
Madame Isabelle BIDAUD
1 mail Gay Lussac - 95015 Neuville-sur-Oise
Tél. : 01 34 40 65 00
→ E-mail : *neuvitec95@accet.asso.fr*
→ Site Internet : *www.accet.asso.fr*

2.3 - Val d'Oise Technopole

Public concerné :
L'ensemble des entrepreneurs du Val d'Oise ayant ou souhaitant développer un projet innovant.

Description de l'offre de services :
Val d'Oise technopole est le regroupement de l'ensemble des acteurs de l'innovation dans le Val d'Oise (partenaires, entreprises et sites technopolitains).
L'ambition poursuivie par Val d'Oise Technopole est multiple :
- renforcer l'image technologique et innovante du Val d'Oise ;
- proposer aux entrepreneurs un environnement dédié associant tous les organismes orientés technologie et innovation pour faciliter l'avancement des projets dans toutes leurs composantes ;
- identifier et labelliser des sites (parc, zone d'activités) sous le label « *Site Technopolitain – Val d'Oise Technopole* » ;
- constituer un club Technopolitain regroupant des entreprises valdoisiennes dotées d'une composante innovante et proposer une labellisation « Entreprise Technopolitaine-Val d'Oise Technopole ».

Val d'Oise Technopole compte déjà plus de 120 entreprises. Il est certifié par le réseau national de l'innovation RETIS et est animé par l'ACCET.

Contact :
Val d'Oise Technopole
ACCET-Neuvitec 95
Monsieur Christophe POUPART
1 mail Gay Lussac - 95015 Neuville-sur-Oise
Tél. : 01 34 40 65 00
→ E-mail : *christophe.poupart@accet.asso.fr*
→ Site Internet : *www.valdoise-technopole.fr*

2.4 - L'INPI

Public concerné :

Depuis l'année 2000, l'INPI est présent en Ile-de-France pour accueillir et accompagner les innovateurs dans leurs démarches de protection.

Description de l'offre de services :

En collaboration avec les partenaires régionaux de l'innovation, l'INPI anime la politique de propriété industrielle régionale par des actions concrètes et ciblées :

- Il aide les PME-PMI en leur proposant des outils d'évaluation personnalisés, comme le « pré-diagnostic propriété industrielle » ;
- Il soutient les actions permettant la sensibilisation, la formation et l'accompagnement des entreprises dans leur démarche d'innovation et de mise en pratique de la propriété industrielle ;
- Il mène des opérations de sensibilisation et de formation dans les écoles, les universités, les laboratoires et les centres de recherche.

Contact :

Siège de l'INPI
26 bis rue de Saint-Pétersbourg
75800 Paris Cedex 08
Tél. : 0 820 213 213 puis choix 4 (0,09 € TTC/mn)
Fax : 01 53 04 52 65
→ E-mail : *contact@inpi.fr*
→ Site Internet : *www.inpi.fr*

Permanences INPI sur rendez-vous à la CCIV Val d'Oise/Yvelines et à NEUVITEC 95.

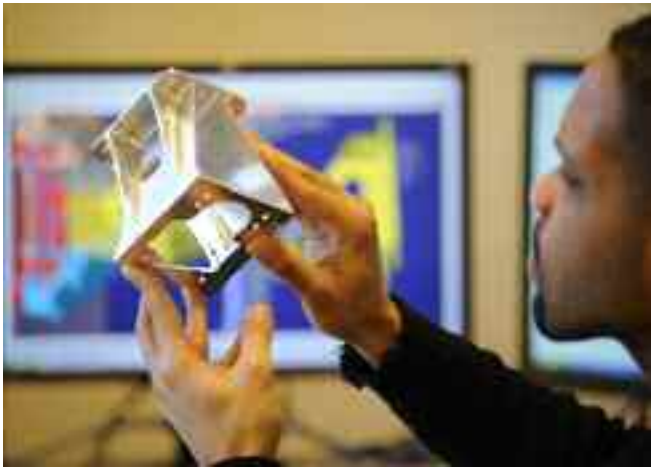

Notes

La pépinière d'entreprises de la CAVAM

Ouverture fin 2012

40 bureaux de 18 m²
3 ateliers de 115 m²
Des services mutualisés pour votre entreprise
dans un bâtiment conçu selon une démarche HQE.

CAVAM
Développer, protéger, vivre

1 rue de l'Égalité - CS 10042
95233 SOISY-SOUS-MONTMORENCY Cedex
Tél. : 01 30 10 91 61
Fax : 01 30 10 91 60
www.agglo-cavam.fr

Caire 50142